

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01519

Numéro SIREN : 792 514 978

Nom ou dénomination : 2L DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 14071



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME Innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société 2L DEVELOPPEMENT			38 B Rue de la Petite Forêt		
SIRET	7	9	2	5	1
	4	9	7	8	0
	0	0	0	1	6
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

*Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux
- 4 JUL. 2019*

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: _____

SIRET: _____

B ACTIVITE

Activités exercées: Administration d'entreprises

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	4 128		

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%: _____

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%: _____

PV à long terme imposables à 19%: _____

Autres PV imposables à 19%: _____

PV à long terme imposables à 0%: _____

PV exonérées (art. 238 quinquies): _____

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Massifs urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas): _____

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %: _____

Option pour le crédit d'impôt outre-mer: _____ dans le secteur productif, art. 244 quater W

_____ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt: _____

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité: _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50%: _____

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom: _____

NIF: _____

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom: _____

NIF: _____

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé: _____

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Ces notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Alain SEIMANDI
Place du 11 Novembre
4, Résidence Marianne
3380 MIOS
Tél: 05 56 26 20 00

Nom et adresse du conseil:

Tél: _____

GA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Date: 30/04/2019 Lieu: LE TEICH

Qualité et nom du signataire: Gérant

Signature: NOUANEMANIVONG Alain

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné: _____

Sur les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise **Société 2L DEVELOPPEMENT** Néant *

Adresse de l'entreprise **38 B Rue de la Petite Forêt** **33470 LE TEICH**

Numéro SIRET * **7 9 2 5 1 4 9 7 8 0 0 0 1 6**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 386	26	1 360	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	12 000		12 000	12 000
	Total I (5)	044	048	13 386	26	13 360	12 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	070	8 036		8 036	5 400
	Autres * (3)	072	074	16 030		16 030	16 840
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	6 817		6 817	6 458
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	30 884		28 698	
	Total général (I+II)	110	112	44 270	26	44 244	40 698
PASSIF				Exercice N	Exercice N-1		
				NET	NET		
				1	2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	24 000		24 000	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	972		891	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132				
	Report à nouveau		134	14 224		12 681	
	Résultat de l'exercice		136	3 509		1 624	
	Provisions réglementées		140				
		Total I	142	42 705		39 196	
	Provisions pour risques et charges		154				
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	180		180	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	1 359		1 322	
	Produits constatés d'avance		174				
		Total III	176	1 539		1 502	
	Total général (I + II + III)	180		44 244		40 698	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 386		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le												
		3	1	1	2	2	0	1	8	3	1	1	2	2	0	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209					210									
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215					214									
				services *	217				218		6 697		4 500					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222									
	Production immobilisée *								224									
	Subventions d'exploitation reçues								226									
	Autres produits								230								0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		6 697						4 500		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234									
	Variation de stock (marchandises) *								236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240									
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :								242		2 367					2 420	
		- mobilier	- immobilier															
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *		243		176				244		176					169	
	Rémunérations du personnel *								250									
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252									
Dotations aux amortissements *								254		26								
Dotations aux provisions								256										
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						262		0					0		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)								264		2 569						2 590		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		4 128						1 911		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							(III)	280									
	Produits exceptionnels							(IV)	290									
	Charges financières							(V)	294									
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347					(VI)	300								
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348														
Impôts sur les bénéfices *								(VII)	306		619					287		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		3 509						1 624		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312		3 509	314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318									
	Provisions non déductibles *								322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		619							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138					342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990							
	Divers* ZFA (44. quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. septies)	992					350		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									352		4 128					354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :															360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									370		4 128					372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **Société 2L DEVELOPPEMENT**

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 386	474		476	1 386	1 386
Immobilisations financières		480	12 000	482		484		486	12 000	12 000
TOTAL		490	12 000	492	1 386	494		496	13 386	13 386

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	2 6	564		566	2 6
TOTAL		570		572	2 6	574		576	2 6

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
 (1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

Société 2L DEVELOPPEMENT

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 339
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	396
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2L DEVELOPPEMENT		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois : 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137
---	-----

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 7 9 2 5 1 4 9 7 8 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 2L DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 38 B Rue de la Petite Forêt

CODE POSTAL 33470 VILLE LE TEICH

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	240

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NOUANEMANIVONG Prénom(s) Alain

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 120

Naissance : Date 050676 N° Département 99 Commune Paksé Pays LA

Adresse : N° 38 Voie B Rue de la Petite Foret

Code postal 33470 Commune LE TEICH Pays France

Titre (2) Mlle Nom patronymique Roumazeilles Prénom(s) Laetitia

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 120

Naissance : Date 291083 N° Département 95 Commune EAUBONNE Pays FR

Adresse : N° 38B Voie Rue de la Petite Forêt

Code postal 33470 Commune Le Teich Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 7 9 2 5 1 4 9 7 8 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 2L DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 38 B Rue de la Petite Forêt

CODE POSTAL 33470 VILLE LE TEICH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SARL Dénomination VOLETS ROULANTS DU BASSIN

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 4 3 1 9 6 3 8 % de détention 50.00

Adresse : N° 266 Voie Avenue de la Côte d'Argent

Code postal 33380 Commune BIGANOS Pays

Forme juridique SARL Dénomination FUTURAL

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 2 5 1 6 5 2 8 % de détention 16.67

Adresse : N° 21 Voie Chemin de Lou Tribail

Code postal 33610 Commune CESTAS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 Fournisseurs - FNP			180.00

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 360			1 360	
21830000 Matériel bureau , informatique		1 386			1 386	
28183000 Amort. mat. de bureau et info.		26			26	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 000		12 000		
26100000 Titres FUTURAL		8 000		8 000		
26110000 Titres VRB		4 000		4 000		
TOTAL I		13 360		12 000	1 360	11.34
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		8 036		5 400	2 636	48.82
41100000 Clients		8 036		5 400	2 636	48.82
AUTRES CREANCES		16 030		16 840	810	4.81
10900000 Actionnaires: Capital souscrit		16 000		16 000		
44551000 T.V.A. à décaisser				810	810	100.00
44586000 TVA sur FNP		30		30		
DISPONIBILITES		6 817		6 458	360	5.57
51200000 Banques		6 817		6 458	360	5.57
TOTAL II		30 884		28 698	2 186	7.62
TOTAL GENERAL		44 244		40 698	3 546	8.71

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	24 000		24 000			
10100000 Capital	24 000		24 000			
RESERVE LEGALE	972		891		81	9.09
10610000 Réserve légale	972		891		81	9.09
REPORT A NOUVEAU	14 224		12 681		1 543	12.17
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	14 224		12 681		1 543	12.17
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 509		1 624		1 885	116.09
TOTAL I	42 705		39 196		3 509	8.95
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	180		180			
40810000 Fournisseurs - FNP	180		180			
AUTRES DETTES	1 359		1 322		37	2.81
42130000 Note de frais	607		1 035		428	41.34
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice	619		287		332	115.68
44551000 T.V.A. à décaisser	133				133	
TOTAL III	1 539		1 502		37	2.48
TOTAL GENERAL	44 244		40 698		3 546	8.71

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	6 697		4 500		2 197	48.82
70600000 Prestations de services	6 697		4 500		2 197	48.82
AUTRES PRODUITS			0		0	100.00
75800000 Prodt divers gestion courante			0		0	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 697		4 500		2 197	48.81
AUTRES CHARGES EXTERNES	2 367		2 420		54	2.22
60630000 Fournit entretien petit équipt	236		657		421	64.08
60640000 Fournitures administratives	196		33		163	488.84
62260000 Honoraires	153		150		3	2.00
62270000 Frais d'actes et contentieux	46		43		3	8.15
62510000 Voyages et déplacements	1 376		1 283		93	7.25
62620000 Divers	153		59		95	161.19
62700000 Services bancaires et assimilé	207		197		10	5.09
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	176		169		7	4.14
63511000 CFE	176		169		7	4.14
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	26				26	
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	26				26	
AUTRES CHARGES	0		0		0	25.00
65800000 Chge diverse gestion courante	0		0		0	25.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 569		2 590		21	0.80
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 128		1 911		2 217	116.03
IMPOTS SUR LES BENEFICES	619		287		332	115.68
69500000 Impôts sur les bénéfices	619		287		332	115.68
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	3 509		1 624		1 885	116.09

2L
SARL AU CAPITAL DE 24 000€
SIEGE SOCIAL 38 BIS RUE DE LA PETITE FORET
33470 LE TEICH
SIRET 792514978
RC 2013B01519

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/04/2019

Présents :

Monsieur Alain NOUANEMANIVONG Gérant	120 PS
Melle Laetitia ROUMAZEILLES Associée	120 PS

L'ordre du jour est le suivant

- rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce
- examen et approbation des comptes de l'exercice
- affectation du résultat.

Les associés rappellent que le rapport de gestion, les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) et le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés plus de quinze jours avant la réunion et que, pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social. Tous ces documents sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée.

Lecture est ensuite donnée du rapport spécial de la gérance.

La discussion est déclarée ouverte.

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet d'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et rendre compte de l'activité durant le dit exercice.

PRESENTATION DES COMPTES ET METHODE D EVALUATION

Nous précisons que les comptes annuels sont présentés selon les directives du plan comptable révisé, conformément à l'article L213-17 du code de commerce et des normes comptables relatives à l'actif. L'application du règlement CRC 99-03 n'a entraîné aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation.

SITUATION DE LA SOCIETE-ACTIVITE ET RESULTATS OBTENUS- PROGRES ET DIFFICULTES RENCONTRES AU COURS DE L EXERCICE

Pour situer l'activité de notre société au cours de cet exercice de 12 mois, nous soulignons que le chiffre d'affaire HT s'est élevé à 6 697 E. Le résultat se traduit par un bénéfice de 3 509 E après impôt sur les bénéfices. Nous avons fait l'acquisition d'un Mac comptabilisé en immo pour la somme de 1 386 €.

EVOLUTION PREVISIBLE – PERSPECTIVE D AVENIR

Les co-gérants ont pris la décision conjointe de diminuer le capital social (non motivée par une perte) en le ramenant à 8 000 € au lieu de 24 000 € pour l'exercice 2019.

Nous espérons continuer de développer notre activité

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L EXERCICE

Aucun évènement n'est à signaler pour l'exercice 2018.

DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 223 QUATER ET 223 QUINQUIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Il n'a été réintégré aucune somme au titre des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts.

PROPOSITION D AFFECTATION DES RESULTATS DE L EXERCICE

L'affectation du résultat que nous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 509 € en report à nouveau pour le ramener à 17 733 €.

CONVENTIONS CONCLUES PENDANT L EXERCICE

Aucune rémunération n'a été versée au gérant, 1 131 € ont été remboursé à Mr Alain NOUANEMANIVONG et 244 € à Mle Laetitia ROUMAZEILLES, soit une dépense de 1 375 € en frais de déplacement.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises à voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 les approuve sans réserve.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3509 € comme suit :

- 3 509 € en report à nouveau créateur de sorte que le solde créateur du dit compte se monte à 17 733 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après qu'il ait été dressé le présent procès verbal valant feuille de présence et signé, après lecture par les associés et la gérance.


Laetitia
ROUMAZEILLES